



VILLE d'AJACCIO
CITÀ d'AJACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'An Deux Mille Quinze, le Lundi 16 Février à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mardi 10 Février, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOÏ, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme SICHI	à	Mme FALCHI
M. MONDOLONI	à	M. VOGLIMACCI
Mme MASSEI	à	Mme VILLANOVA

Etait absent :

M. RENUCCI, Conseiller municipal.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	45
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 16 Février 2015

Délibération N°2015/53

**Désignation des membres du Conseil Municipal appelés à siéger à la commission
intercommunale des Impôts Directs.**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Le code général des impôts a rendu obligatoire la création, par les communautés levant la fiscalité professionnelle unique, d'une commission intercommunale des impôts directs (CIID, composée de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants) afin que cette dernière exerce ses prérogatives au 1^{er} avril 2012.

Cette commission intercommunale, en lieu et place des commissions communales :

- participe à la désignation des locaux de types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers assimilés,
- donne son avis sur les évaluations foncières de ces mêmes biens proposés par l'administration fiscale.

Ainsi et après avis de la commission des finances du 27 octobre 2011,

- 6 commissaires titulaires
- 2 commissaires suppléants,

Doivent être désignés par la ville d'Ajaccio pour siéger au sein de la commission intercommunale des impôts directs de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal en date du 8 février dernier, il convient de procéder à la désignation des Conseillers appelés à siéger à la commission intercommunale des Impôts Directs.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

De désigner, sur proposition de Monsieur le Maire, les 8 personnes dont les noms suivent :

6 titulaires : M. Pierre Cau, M. Jean-Pierre Luccioni, M. Antoni Chareyre, M. Yoann Habani, Mme Marie Antoinette Santoni-Brunelli, M. Jean-Jacques Ferrara.

2 suppléants : M. Charles Voglimacci, Mme Marie-Noëlle Nadal

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
Oùï l'exposé de son Président,
Et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté des Communes,
Vu la Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la Loi 86.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements et les Régions et l'Etat,
Vu la Loi du 19 Aout 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Territoriales,
Vu l'article L.2121-32 du CGCT
Vu, l'article 1650 du Code Général des Impôts,

DESIGNE

**Par 44 voix pour
Et 4 non participations (M. Luciani, Mme Guidicelli, Mme Simonpietri, M. Ciabrini)**

Pour siéger au sein de la commission intercommunale des impôts directs de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien :

6 titulaires : M. Pierre Cau, M. Jean-Pierre Luccioni, M. Antoni Chareyre, M. Yoann Habani, Mme Marie Antoinette Santoni-Brunelli, M. Jean-Jacques Ferrara.

2 suppléants : M. Charles Voglimacci, Mme Marie-Noëlle Nadal

.....
Fait à Ajaccio, les jour, mois et an que dessus
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME



LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150216-2015_53-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/02/2015

Publication : 23/02/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

